

Troisième session

Dual distribution  
-----LA QUESTION DU GASPILLAGE DES DENREES ALIMENTAIRES  
DANS CERTAINS PAYSCanada, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique : Amendements  
au projet de résolution proposé par la Deuxième Commission (A/756)<sup>23</sup>

1. Paragraphe 3, alinéa c) :  
A la deuxième ligne après le mot "exige", insérer le mot "notamment".
2. Paragraphe 3, alinéa d)  
Modifier cet alinéa comme suit :  
"d) Que partout où la mise sur le marché des denrées alimentaires essentielles donne aux intermédiaires ou aux spéculateurs le moyen de réaliser des profits illicites, ces profits constituent un obstacle à la distribution équitable de ces denrées;"
3. Paragraphe 4, douzième ligne et treizième ligne :  
Remplacer les deux dernières lignes de ce paragraphe par les mots suivants : "éliminer les profits illicites réalisés sur ces denrées;"
4. Paragraphe 5, alinéa a) :  
Remplacer les mots "problèmes de l'assistance technique et financière et de la fourniture à des prix modiques des", par les mots : "problèmes techniques, financiers, d'approvisionnement et autres qu'implique la fourniture des".

---

23 Les délégations mentionnées sont les auteurs des amendements au projet de résolution proposé par la Deuxième Commission. Une erreur s'était glissée dans le sous-titre du document A/762